

Comment, après tout, les incriminer ? Où auraient-ils puisé ces principes sauveurs, cette lumière bienfaisante ?

Ce n'est pas dans les écoles paroissiales, ni dans les catéchismes de leur enfance. Sans doute, les principes premiers ont été inculqués à leur jeune intelligence ; mais pour en déduire toutes les conclusions et pour en faire une judicieuse application, il faudrait y avoir beaucoup réfléchi, et apporter en plus, avec un certain goût pour les choses intellectuelles, quelque entraînement aux travaux de l'esprit. C'est là un ensemble de conditions qui n'est pas assez commun. Pris par les soucis de l'existence, ces enfants ont grandi, et se sont développés dans le sens des intérêts temporels ; et pendant que s'accroissait le trésor de leurs connaissances humaines, le pauvre bagage de science religieuse des premiers jours s'amincissait de plus en plus.

La prédication ordinaire de leurs pasteurs n'attirait guère leur attention sur ces grandes vérités. Dans maints cas, en période électorale, par exemple, si le prône avait traité de subordination de l'Etat à l'Eglise, non pas dans les matières purement temporelles, mais dans les questions mixtes, n'eût-on pas apprécié et jugé l'enseignement évangélique à travers les lunettes fortement teintées de l'esprit de parti ? N'eût-on pas crié au scandale de la politique en chaire, et de l'influence indue du clergé ? ..

Dans les collèges commerciaux on peut donner à la jeunesse une sérieuse instruction catéchistique, et suffisamment développée ; mais l'enseignement de philosophie religieuse et de morale sociale d'ordinaire n'est même pas effleuré. La plupart des hommes du commerce, de la finance et de l'industrie sortent de ces institutions. Ils posséderont souvent l'expérience avec la fortune ; mais pourront-ils apporter un secours efficace à l'Eglise dans les moments critiques ? Comme ils ignorent ces vérités capitales, ils trancheront les plus graves questions, au cours de leur carrière politique, ou dans les affaires municipales, sans se douter des devoirs qu'ils méconnaissent, des principes qu'ils répudient, et des erreurs qu'ils patronnent.

Dans nos collèges classiques, il est vrai, depuis vingt-cinq ans environ, l'introduction de cours développés de Philosophie morale a pu préparer des générations mieux renseignées sur ces points fondamentaux de la vie sociale catholique ; des auteurs comme Zigliara, Mancini et Jouin pouvaient donner des idées saines à la jeunesse stu-